

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**  
Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**PARTIE OFFICIELLE**

Par Ordonnance du 30 avril 1904, M. le Commandant Alban Gastaldi, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince, est promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 2 mai 1904, M. Léon-Noël-Joseph Jéhin, chef d'orchestre au Casino de Monte Carlo, est autorisé à porter la Croix de Chevalier de la Couronne d'Italie, qui lui a été conférée par S. M. le Roi Victor-Emmanuel III.

Par Ordonnance du 3 du même mois, M. Paul Delefortrie est nommé Membre de la Commission Administrative de l'Hôtel-Dieu.

**PARTIE NON OFFICIELLE****Echos et Nouvelles**  
DE LA PRINCIPAUTÉ

Le Maire de la ville de Monaco informe le public qu'une enquête de cinq jours sera ouverte à la Mairie, du 10 au 15 mai courant, à l'effet de connaître les observations des intéressés au sujet des travaux à exécuter sur les immeubles, sous et sur les voies publiques, pour le doublement des fils et l'établissement aérien et souterrain du nouveau réseau téléphonique.

En conséquence, le tracé des lignes et la liste des propriétés privées, où il doit être placé des supports et autres appareils, resteront déposés à la Mairie pendant la durée de l'enquête.

C'est après-demain jeudi à midi que sera donné, sur les terrains mêmes de la carrière de pierres de Saint-Jean-sur-Mer, le grand banquet offert à tout le personnel des travaux de la jetée du port de Monaco, par S. A. S. le Prince Albert. Plus de trois cents ouvriers y assisteront avec MM. les ingénieurs, les entrepreneurs et leurs employés. Son Altesse Sérénissime a délégué, pour la représenter à cette fête du travail, Son aide de camp, M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein.

L'Association Amicale des Anciens Elèves des Frères célébrera, dimanche prochain, 15 mai, sous la présidence de S. G. M<sup>gr</sup> du Curel, évêque de Monaco et président d'honneur, la fête de Saint Jean-Baptiste de la Salle, patron de l'Association. A cette occasion aura lieu l'assemblée annuelle, dont les membres se réuniront ensuite en un confraternel banquet qui aura lieu sous le préau de l'Ecole de la place de la Visitation.

Le second volume de la publication du *Trésor des chartes du Comté de Rethel*, faisant partie des archives des ducs de Mazarin conservées au Palais de Monaco, est en distribution et déposé, depuis cette semaine, chez Picard, libraire à Paris, 82, rue Bonaparte.

Cet ouvrage, dû à la collaboration de MM. Gustave Saige et Henri Lacaille, doit comprendre trois volumes, dont le dernier paraîtra l'année prochaine. Le tome II porte à onze volumes in-quarto la *Collection des documents* entreprise en 1888, par ordre du Prince Charles III et puissamment encouragée par S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>.

Cette série, déjà considérable, confiée aux soins et à la direction de M. Gustave Saige, va s'enrichir prochainement d'une suite de nouveaux ouvrages. Tandis que MM. Saige et Henri Lacaille s'occupent de la longue et difficile préparation des huit mille lettres de la *Correspondance du maréchal de Matignon pendant les guerres de religion*, le Prince a décidé la publication immédiate des parties plus modernes de Ses archives. La Collection va donc comprendre la *Correspondance du maréchal duc d'Aumont*, gouverneur de Boulogne, avec le cardinal Mazarin, la Cour et les ministres, de 1643 à 1655, publiée par M. Hamy, membre de l'Institut. Cet ouvrage est entièrement terminé et va paraître incessamment. Enfin, Son Altesse Sérénissime vient d'ordonner la mise au jour des *Correspondances politiques du prince Antoine I<sup>er</sup> pendant la guerre de la succession d'Espagne et la Régence*, publication que prépare M. André Le Glay.

En ajoutant à ces ouvrages le volume des *Documents de Monaco depuis ses origines jusqu'au quinzième siècle*, et les *Documents relatifs à Menton, La Turbie et Roquebrune* pendant la même période, auxquels M. Saige met la dernière main, puis le *Cartulaire de Saint-Flour*, entièrement achevé par M. Marcellin Boudet, on aura un tableau complet de l'activité des presses de l'Imprimerie de Monaco dans l'ordre des publications historiques pendant ces dernières années.

On sait que cet établissement typographique continue, d'autre part, avec le même soin, la publication des fascicules des *Résultats des campagnes scientifiques du Prince Albert I<sup>er</sup>*.

La semaine dernière a été marquée, au théâtre de Monte Carlo, par des reprises de ballets qui, donnés avec autant de luxe que de bon goût artistique, constituèrent de ravissants spectacles de printemps. Ce fut d'abord la reprise de *Phryné*, œuvre exquise de M. Louis Ganne, qui en a surveillé et dirigé l'exécution avec autant de talent que de brio. Du même compositeur, nous eûmes ensuite *Au Japon*, dont la partition n'est pas moins délicatement ciselée et dont la mise en scène fut d'un pittoresque achevé. Dans ces deux ballets, comme aussi dans la *Fête des Fleurs*, gracieux divertissement chorégraphique qui fut donné avec *Au Japon*, on a vivement applaudi les charmantes artistes que sont M<sup>lles</sup> A. Porro, de

Biasi, Jeanne Sully, Charbonnel, Grassi et Morretta, sans oublier dans les rôles de pure mimique la toujours amusante M<sup>lle</sup> Léonie Laporte, MM. Poudrier et Maurice Lamy. Les jolis décors de M. Visconti et les ensembles réglés remarquablement par M<sup>me</sup> Gedda ont également contribué à l'éclat de ces chatoyantes représentations, données sous la vigilante direction de M. Coudert et par lesquelles l'intelligente Administration de la Société des Bains de Mer prolonge fort agréablement notre saison théâtrale, à la vive satisfaction de nos hôtes fidèles et de l'élite de la population monégasque.

Le vingt-cinquième Concert Classique, auquel assistait encore un très nombreux public, a commencé par l'ouverture du *Freysschutz* de Weber que notre orchestre fait toujours acclamer. Vint en second lieu la célèbre *Symphonie en ut mineur* de Beethoven, chef-d'œuvre non moins classique et non moins génial. On entendit ensuite avec intérêt la première audition de la *Tempête* que Shakespeare inspira à M. Constantin Gilles et qui, malgré un terrible déchaînement des cuivres, nous parût une composition de haut mérite et de puissante originalité.

La séance se termina par deux des plus beaux morceaux du répertoire de nos grands concerts : l'impressionnante marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* de Wagner et la brillante ouverture du *Carnaval Romain* de Berlioz. Ces pages incomparables valurent de nouvelles ovations à M. Léon Jéhin et à son merveilleux orchestre.

L'excellente et très active Société musicale la *Lyre Monégasque* est allée, avant-hier, prêter son gracieux concours à une fête organisée à Menton par la *Lyre Mentonnaise*, et a donné sous la direction de son habile chef, M. Sainte-Marie, un concert qui a obtenu un vif succès. Les autorités mentonnaises ont exprimé leur gratitude à M. J. Marquet, président, et à tous les membres de sa vaillante phalange musicale.

Un incendie, qui eût pu avoir de graves conséquences si de prompts secours n'eussent permis de l'éteindre très rapidement, s'est déclaré dimanche après-midi dans le sous-sol du magasin de fleurs de M<sup>me</sup> Louis Recalcati, situé dans l'immeuble de l'Alexandra-Hôtel à Monte Carlo. Le feu avait pris, on ne sait comment, parmi les paniers de roseaux et caisses qui servent à l'expédition des fleurs. Fort heureusement, les pompiers du poste du Casino, prévenus dès le début de cet incendie, arrivèrent très rapidement et s'en rendirent maîtres en quelques instants. Les dégâts ont été peu importants.

Un tragique accident qui a causé la mort d'un de nos hôtes étrangers et qui est dû à l'imprudence de la malheureuse victime, s'est produit dans la soirée de lundi dans un des hôtels de Monte Carlo. Atteint d'une maladie de nerfs qu'il

soignait par de fréquentes frictions d'alcool camphré, le baron de B..., âgé de 71 ans, s'est brûlé dans son lit par suite du feu communiqué par lui-même en approchant de trop près d'une bougie la main avec laquelle il était en train de se frictionner. A ses cris, son secrétaire et les personnes de service accoururent, et réussirent à éteindre les flammes, mais l'imprudent vieillard, dont le corps était affreusement brûlé, ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Le baron de B..., qui ne possédait plus de parents, était d'origine lorraine et habitait habituellement Bois-Colombes près Paris. Son cadavre a été transporté au dépôt de l'Hôtel-Dieu en attendant les obsèques.

A la suite des élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans toute la France, le Conseil municipal de la nouvelle commune de Beausoleil, limitrophe du territoire monégasque, s'est réuni pour la première fois ce matin à 10 heures et a procédé à la nomination de la municipalité.

M. Camille Blanc, que le corps électoral avait porté à la Mairie en tête de liste, a été nommé maire avec M. le docteur Audoly et M. Bompard pour adjoints.

Cet heureux choix, qui honore autant les électeurs que les nouveaux élus, assure la prospérité grandissante de la commune de Beausoleil, et, en bonne voisine, toute la Principauté en accueillera la nouvelle avec joie.

Dans son audience du 5 mai, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

*Pour délits divers :*

Arcangioli Jean, né à Livourne (Italie), le 7 juin 1888, garçon de pharmacie à Monaco, demeurant à la Turbie, dix jours de prison et 50 francs d'amende, pour coups et blessures volontaires. Déclaré son père civilement responsable;

Ramontini Luca, né à Rio-de-Janeiro (Brésil), le 16 décembre 1857, sans profession ni domicile, de passage à Monaco, trois ans de prison pour vol simple.

*Pour infraction à l'Ordonnance Souveraine réglant la circulation des voitures automobiles :*

Pin Marius, né à Padoue (Italie), le 25 octobre 1875, mécanicien, de passage à Monaco, 100 francs d'amende (par défaut). Déclaré son patron civilement responsable.

Mercredi 11 mai 1904, à 2 heures et demie

VINGT-SIXIÈME ET DERNIER

**CONCERT CLASSIQUE**

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN

ŒUVRES DE BERLIOZ ET R. WAGNER

- Symphonie fantastique* (en cinq parties)... Berlioz.
- Faust*, ouverture pour le drame de Goethe... R. Wagner.
- Les Murmures de la Forêt* (Siegfried)... id.
- Les Adieux de Wotan* (La Walkyrie)... id.
- Scène finale de l'opéra *La Walkyrie*.
- Huldigungs-Marsch*..... id.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 20 mai seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 26 mai.

**SUR LE LITTORAL**

De Nice :

S. A. R. la princesse Henri de Battenberg, qui se trouvait au château de Fabron, avec sa fille et l'un de ses fils, est partie, jeudi dernier, rentrant à Kensington-Palace.

A Saint-Raphaël, lord Cécil, fils du marquis Salisbury, a pris place dans le wagon de la Princesse.

La duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha a quitté, dimanche soir, le château de Fabron, pour se rendre, avec les princesses ses filles, au château de Darmstadt.

La princesse Bonaparte a quitté hier la villa Albertina, rentrant à Paris.

S. A. S. la princesse Youriewsky est partie, mercredi dernier, se rendant à Paris.

Le comte et la comtesse de Berg ont également quitté Nice.

Le comte de Rohozinski s'est rendu en son domaine de Cybulow-Monastirische, dans la province de Kiew. M. et M<sup>me</sup> Paul Bourget sont rentrés à Paris.

M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Girardot ont quitté la villa Royale pour aller villégiaturer à Salies-de-Béarn, villa Plaisance.

M. Goubareff a quitté sa villette de Beaulieu et s'est mis en voyage pour la Russie où il passera l'été dans son domaine.

M. et M<sup>me</sup> Castellazzo sont partis pour Paris.

Le colonel et M<sup>me</sup> Constantinovitch ont également quitté le palais Vénitien qu'ils habitaient, promenade des Anglais.

M<sup>me</sup> de Roisel est partie pour Paris.

Le vicomte et la vicomtesse de Bresson, et leur fille, sont rentrés, de Nice, en leur hôtel de l'avenue de Matignon.

Vendredi, un *Te Deum* a été chanté, à l'église russe, en l'honneur de la fête de l'Impératrice Alexandra Feodorovna.

Samedi dernier, M. Sauvan, sénateur, qui vient d'être renommé maire de Nice, a été prié à déjeuner par le Prince Héritier et la Princesse Royale de Suède et Norvège, à l'Hôtel de la Grande-Bretagne.

De Cannes :

S. A. I. le Grand-Duc Michel de Russie et la comtesse de Torby ont offert, mercredi dernier, un dîner à la villa Kazbeck. Parmi les invités : prince Ourousoff, prince Warinsky, M. et M<sup>me</sup> Tenent, comtesse de Marenberg, comtesse Adda de Merenberg, comtesse Sierstorpf, M. Dracker.

Le Grand-Duc Michel est parti dimanche pour Saint-Petersbourg, ainsi que S. A. I. le Grand-Duc Michel Nicolaiewitch, et la Grande-Duchesse de Mecklembourg-Schwerin est partie pour Paris.

M. Randbrock, notre hôte à la villa Alberton, est parti pour Lausanne.

Le steam-yacht *Aldebaran*, appartenant à M. Spencer Chapmann, est parti pour Marseille et Gibraltar.

**Lettre de Paris**

Paris, 8 Mai 1904.

Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu dans toute la France ont été des plus calmes et la première chose qui les a caractérisées fut le grand nombre de votants. La proportion des électeurs qui sont allés au scrutin s'est élevée d'un huitième, comparativement aux précédentes élections de 1900. Quant aux résultats généraux, quoiqu'il soit difficile de s'en rendre dès à présent un compte tout à fait exact, on peut d'ores et déjà être certain qu'ils sont en faveur du gouvernement et que les partisans du ministère ont tout lieu de s'en réjouir. La municipalité de Paris, où depuis quatre ans la majorité était nationaliste passe aux mains des ministériels. Mais ce dont il faut surtout se féliciter, c'est que cette période de luttes électorales se soit terminée aussi paisiblement et en somme sans le moindre trouble, même dans les centres les plus peuplés.

\* \*

Après l'heureux récent voyage du Président de la République et les traités d'entente cordiale signés avec l'Angleterre et l'Italie, c'est pour la France un nouveau gage de tranquillité et de paix.

Malheureusement, les nouvelles venues d'Extrême-Orient sont de plus en plus tristes. La guerre qui a éclaté entre la Russie et le Japon devient de plus en plus sanglante et de plus en plus terrible. L'Empire russe est durement éprouvé au début de cette guerre qui s'annonce comme devant être aussi longue que meurtrière.

Les Japonais ont passé le Yalou après avoir repoussé

les forces russes, bien inférieures en nombre, qui leur étaient opposées et qu'ils ont, comme on le pressentait, débordées par le Nord. Les Russes ne pouvaient, sans dégarnir dangereusement leurs autres positions, amener des forces suffisantes pour empêcher le passage. Le général Zassoulitch ne disposait que de cinq régiments d'infanterie et de cinq batteries; au total, quinze mille hommes. Il avait, devant lui, la première armée japonaise, forte de soixante-dix mille hommes, et, à proximité, la seconde armée. Dans ces conditions, tout ce qu'il pouvait faire, c'était de disputer le passage et de le faire payer aussi cher que possible; et ses troupes n'y ont pas manqué.

Ne pouvant, avec d'aussi faibles effectifs que les siens, « lutter à cheval » sur le Yalou, c'est-à-dire faire du fleuve le front même de sa résistance, le général russe s'était établi près de Kia-Len-Tsé, dans une position qui lui permit, pendant les deux journées du 29 et du 30 avril, de contenir les efforts faits de front par la 12<sup>e</sup> division et le général Inoué pour s'installer sur la rive droite, en utilisant le pont de Sandagou. Malheureusement pour lui, il ne put se rendre compte du mouvement enveloppant que la garde et la 2<sup>e</sup> division japonaise préparaient sur sa gauche et auquel elles procédèrent dans la nuit du 30 avril au 1<sup>er</sup> mai, en jetant un pont à Soukouchine, à vingt-cinq kilomètres de Wiju et de l'endroit où l'armée japonaise avait déjà traversé le fleuve en 1894, lors de la guerre avec la Chine.

Le 1<sup>er</sup> mai, à l'aube, pendant que le centre de l'armée japonaise, maître des îles du Yalou, opérait de front avec une artillerie écrasante et que l'aile gauche traversait le fleuve en face d'Antoung, l'aile de manœuvre, c'est-à-dire l'aile droite, franchit l'Aiho, affluent du Yalou, et aborda en masse, comme par un mouvement de marée montante, la position russe, qui fut emportée vers dix heures du matin. Cette position présentait ce défaut de ne s'appuyer sur aucun arrière; les russes ne purent rétrograder que par l'étroit goulet de la route mandarine et leur ligne de retraite fut, un moment, coupée près de Yamatan, où eut lieu un nouveau et sanglant combat à la suite duquel les russes se sont repliés. La place de Port-Arthur est désormais isolée et assiégée par terre et par mer.

Ces mauvaises nouvelles ont été reçues, à Saint-Petersbourg, avec le stoïcisme qui caractérise les sujets du tsar, depuis le commencement de leurs revers.

\* \* \*

M. Emile Duclaux, le chimiste éminent, l'auteur de ce *Traité de Microbiologie* qui le place si haut parmi les savants contemporains, le dépositaire de la doctrine de Pasteur, vient de mourir subitement, à peine âgé de soixante-quatre ans.

Né à Aurillac, en 1840, il avait d'abord passé quelques années de son adolescence entre les murs sombres d'une étude d'avoué, à noircir du papier timbré, à copier des expéditions de jugements.

Mais il ne devait pas végéter longtemps sur les grimoires. Son esprit chercheur le désignait pour d'autres destinées. Sa volonté robuste, servie par une intelligence d'une merveilleuse souplesse, lui ouvrit bientôt les portes de l'École normale, section des sciences, et, quand il en sortit, fut pour être nommé professeur de chimie à la Faculté de Clermont, puis à celle de Lyon. En 1879, M. Duclaux était désigné comme professeur de météorologie à l'Institut agronomique, poste qu'il ne devait quitter que pour prendre possession de la chaire de chimie biologique à la Sorbonne.

Duclaux possédait, à un degré égal, l'esprit d'assimilation et de généralisation. Il n'est pas de branche des connaissances humaines sur laquelle il n'ait projeté son regard investigateur.

Les médecins disent de lui, avec une sorte d'admiration craintive :

— Ce fut un physicien et non un médecin.

Ceux qui s'approchèrent, qui vécurent de sa vie scientifique, comme M. Vallery-Radot, le gendre de Pasteur, et le docteur Roux, le premier de ses élèves, synthétisent ainsi leur appréciation :

— Il s'imposait par la puissance de ses arguments, par la vigueur lumineuse de ses déductions : il émergeait au milieu de ceux qui l'entouraient, malgré sa modestie.

A la mort de Pasteur, M. Duclaux avait reçu, d'un accord unanime, la direction de l'Institut de la rue Dutot. Il y continua la tradition du maître, mettant sa science au service de l'industrie française, dont il rêvait l'amélioration et le progrès incessant. C'est lui qui fonda les *Annales de l'Institut Pasteur*, dont le monde savant suit la publication avec tant d'intérêt.

M. Duclaux était membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie de médecine et commandeur de la Légion d'honneur. Il laisse deux fils d'un premier mariage,

et il avait épousé en secondes noces, il y a trois ans, M<sup>me</sup> James Darmesteter, auteur — sous son nom de jeune fille, Mary Robinson — de nombreux poèmes et romans en français ou en anglais. S. L.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**La vitesse de propagation des odeurs.** — M. J. Zolony a donné à la réunion de Saint-Louis, de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, quelques indications sur la lenteur de propagation des odeurs dans les tubes où manquent les courants de convection. Avec un tube de 1 m. 50 de longueur, l'odeur de l'ammoniaque n'a parcouru le chemin en question qu'au bout de plus de 2 heures. Le temps requis pour la diffusion est, en gros, proportionnelle au carré de la longueur du tube. La vitesse, pour l'ammoniaque, est la même sensiblement, que le tube reste horizontal ou vertical, et que l'odeur ait à cheminer vers le haut ou vers le bas, dans le dernier cas. Avec le camphre la vitesse est double dans le sens ascendant : elle est la même horizontalement et dans le sens descendant.

**Un remède contre la maladie du sommeil.** — La maladie du sommeil, qui commence à être bien connue, grâce aux récentes études systématiques faites à son sujet, deviendrait assez inquiétante en temps que, depuis quelque temps, elle tendrait à s'implanter parmi les blancs du Congo.

Les peuplades congolaises connaissent depuis très longtemps un remède à cette maladie, que M. Guien, agent de culture de la Société coloniale du Haut Congo, fort au courant des coutumes gabonaises, signale comme étant le bois Ibogha, fort commun au Gabon. « Ce bois est employé par les indigènes dans plusieurs cas, notamment pour l'initiation de l'un d'entre eux à un degré du Fétichisme.

« Le néophyte boit en fusion et mange même une assez forte quantité de ce bois. Bientôt tous ses nerfs se tendent d'une façon extraordinaire. Une folie épileptique le saisit pendant laquelle, inconscient, il prononce des paroles qui, recueillies par les initiés, ont un sens prophétique et prouve que le Fétiche habite en lui.

A dose plus faible, c'est un stimulant qui sert à combattre avec assez de succès la maladie du sommeil.

Le bois Ibogha pourrait être un remède à la maladie du sommeil, connu par les peuplades congolaises. Un savant chimiste allemand en aurait même composé un produit appelé Iboghine pour combattre cette maladie, si l'on en croit M. H. de Villers. Mais il est probable que sa valeur thérapeutique doit être bien faible car jusqu'ici on ne connaît guère de cas de guérison.

**Le champ visuel pour les couleurs dans l'hystéro-traumatisme.** — On sait que, à la suite d'accidents, et en particulier d'accidents du travail, provoquant des traumatismes, une personne peut être atteinte d'hystérie. Or, par une expertise médico-légale, il est souvent assez difficile de distinguer l'hystéro-traumatisme vrai de l'hystéro-traumatisme simulé, et pourtant il y a lieu de déceler la simulation. M. Mahillon croit pouvoir trouver un moyen sûr de diagnostic sans simulation possible, prétend-il, dans la mesure du champ visuel. En effet, si la mesure est faite de façon précise, au périmètre, en la répétant à intervalles, on peut, lorsque la mesure est constante, supposer qu'il n'y a, de ce chef, aucune simulation. Mais, d'autre part, le champ visuel, même chez une personne normale, à plus forte raison chez une hystérique, est inconstant et variable. Il serait donc très dangereux de croire à une simulation si les mesures ne concordent pas. Mais alors M. Mahillon trouverait dans la mesure des champs visuels pour la perception des différentes couleurs un signe beaucoup plus sûr. En effet, tandis qu'à l'état normal, après le champ visuel pour le blanc qui est le plus grand, le champ le plus étendu se trouve être celui du bleu, et le moins étendu celui du rouge ; pour les hystéro-traumatiques, on rencontrerait toujours l'inverse, la persistance de la vision du rouge étant très notable, le champ visuel, pour cette couleur, quelle que soit la valeur absolue du champ, est le plus vaste. La perte de la vision des couleurs, et le rétrécissement

des champs visuels correspondants se ferait dans un ordre régulier, le violet étant le plus atteint, puis le vert, le bleu, le jaune et enfin, en dernier lieu, le rouge.

Ainsi, lorsque dans une expertise relative à un hystéro-traumatisme on rencontrerait un champ pour la vision du rouge constamment plus vaste que les autres couleurs, on aurait un moyen de diagnostic sûr de l'hystérie. Au contraire, si le champ pour le rouge était le plus étroit, ou s'il était tantôt plus étroit et tantôt plus vaste, on pourrait mettre en évidence une simulation plus ou moins certaine.

## VARIÉTÉS

### LA CORRESPONDANCE DE BEETHOVEN

En attendant sa thèse de doctorat sur Beethoven, M. Jean Chantavoine publie une traduction française (1) des lettres fameuses, mais trop ignorées parce qu'elles n'avaient pas été jusqu'à ce jour traduites.

Quelques-unes, à vrai dire, et M. Jean Chantavoine n'a garde de le méconnaître, avaient été citées par M. Wilder dans son *Beethoven, sa vie et son œuvre*, et surtout par M. Romain Rolland dans son excellente biographie, parue l'an dernier aux *Cahiers de la Quinzaine* (2). C'étaient, assurément, les plus importantes : le testament d'Heiligenstadt, la navrante lettre au pasteur Amenda, les grandes lettres à Wegeler, et un fragment du billet écrit à Moscheles par Beethoven mourant, douze jours avant sa mort. Mais c'était seulement quelques lettres.

M. Jean Chantavoine a voulu nous donner « un choix qui fût moins restreint, moins dispersé. » Et sur les neuf cents et quelques lettres que contiennent les recueils allemands, il en a traduit cent quarante-neuf.

Une traduction complète eût peut-être été préférable. Mais pour ne donner qu'un choix, une sélection plus rigoureuse s'imposait : on eût avantageusement écarté quelques memorandums dont l'intérêt n'est pas captivant.

Le « choix » de M. Jean Chantavoine ne me paraît donc pas définitif. Il y en a trop ou trop peu. Beethoven fut sans doute victime des cruelles exigences du format in-12.

L'Introduction de M. Jean Chantavoine n'est pas de nature à diminuer nos regrets.

Beethoven refusa toujours d'écrire des articles sur la manière dont il entendait son art. Il ne semble pas qu'il aimât à disserter. « Il n'a jamais écrit une lettre d'esthétique ». (Ce n'était pas un pur allemand : son grand père était belge). A peine parle-t-il musique, — et presque toujours du point de vue utilitaire : organisation de concerts, gravure de morceaux, rapports avec les éditeurs ; — et pourtant il « se montre musicien, et précisément le musicien qu'il fut ».

Une « philosophie de l'art » est « éparse dans les lettres de Beethoven » ; et « c'est bien aussi celle qui se dégage de sa musique ».

Mais c'est surtout dans « l'écrivain », dans la manière dont il « construit la phrase », dans l'emploi de l'incidente, dans la ponctuation, dans l'anacoluthie et les incorrections, toutes personnelles, dans le vocabulaire spécial et souvent impropre, dans l'abus du calembour enfin, que M. Jean Chantavoine retrouve « le musicien ». Sa prose, dit-il, n'est pas mélodieuse ; mais elle est « méthodique ». Il use des mots comme des notes, et les « sent » plutôt qu'il ne les « comprend ». Il fait accorder un adjectif non avec le mot auquel il se rapporte, mais avec une idée contenue dans ce mot : et cette syntaxe bizarre « fait penser à la résolution des accords par la note sensible, ou au rôle des notes sous-entendues dans les accords incomplets. » Beethoven, enfin, abuse des jeux de mots, calembours et à peu près ; et cela encore est « essentiellement musical ». Quelquefois l'emploi du même mot, dans deux sens différents, et à une ligne d'intervalle, est involontaire : c'est une « enharmonie ».

(1) Correspondance de Beethoven. — Traduction, introduction et notes, de Jean CHANTAVOINE.

(2) M. Romain Rolland a publié également, dans la même collection les deux premiers cahiers d'un roman intitulé *Jean Christophe*, qui emprunte la grande partie de sa documentation à la vie de Beethoven enfant.

Plus souvent le calembour est voulu : et c'est quelque chose comme une modulation.

Toute cette analyse des procédés musicaux de Beethoven écrivain, semble assez neuve et ingénieuse, encore qu'un peu subtile. J'ai tout lieu de supposer que M. Jean Chantavoine la prend au sérieux. Mais alors, le moindre billet a son importance ; le plus désobligeant calembour, le plus « intraduisible » même, est un document psychologique : et l'on s'étonne à bon droit que M. Jean Chantavoine ait négligé de mettre sous nos yeux tant d'« enharmonies » et tant de modulations. Les théories les plus solides gagnent à être appuyées sur des exemples.

\* \*

Mais le gros intérêt des lettres de Beethoven est de nous restituer par le menu de sa vie intime. Les biographes ont eu beau s'emparer de tous les détails qu'elles renferment, « c'est autre chose, — dit M. Jean Chantavoine, — d'apprendre par un historien que Beethoven a été malade, peu soutenu, exploité, volé, trompé, ou de le voir immédiatement lui-même aux prises avec la maladie, la gêne, la chicane, toutes les formes de l'adversité ».

M. Emile Faguet, dans un récent article de la *Revue*, déclare allègrement que « tout cela » n'a pas d'importance : « J'aimerais assez que des hommes de génie on ne publiât que ce qui explique leur génie et la forme particulière de leur génie ». Et il ajoute que « les démêlés de Beethoven avec son concierge et ses domestiques lui paraissent assez négligeables ».

C'est bientôt dit. Sans doute en eux-mêmes ces démêlés n'offrent qu'un bien léger attrait : mais quand on voit l'importance qu'ils prennent dans la vie de Beethoven, la souffrance qu'ils lui occasionnent, l'accent dont il les rapporte, on est en droit, quoi qu'en pense M. Faguet, de les considérer comme documents psychologiques qui ne sont pas totalement dénués d'intérêt.

On s'étonne, de même, de lire dans l'article de M. Faguet, que : « Cette correspondance donne du caractère de Beethoven une idée plus défavorable peut-être qu'il ne faudrait l'avoir. Il n'écrivait pas, comme tant d'autres, quand il sentait le besoin de causer amicalement, cordialement ou amoureusement avec quelqu'un. Il n'écrivait guère que quand il était en colère et avait à se plaindre, ou à récriminer ou à gronder ».

« A se plaindre... » M. Faguet entend-il par là : quand il souffrait ? Mais Beethoven souffrait toujours et sa vie ne fut qu'un long martyre, partagé entre les douleurs d'intestins, la surdité, et les ennuis domestiques. En outre, il était doué d'une sensibilité malade qui exagérerait les moindres chocs et leur donnait un retentissement indéfini. Ce n'est pas la méchante humeur qui apparaît dans ses lettres, c'est la souffrance. Et l'on devine assez la tendresse et la bonté sous les grognements et les impatiences. Et parfois même, lorsque la vie ne lui est pas trop dure, ni la douleur trop aiguë, comme cette bonté rayonne, comme cette tendresse s'épanche, et pour ainsi dire s'épanouit !

Il écrit à M<sup>me</sup> Marie Bigot : « Ma chère et honorée Marie ; le temps est si beau et qui sait s'il le sera demain ? Je vous propose donc d'aller vous prendre, aujourd'hui vers midi, pour une promenade en voiture... Faites que ce plaisir égoïste me soit accordé, de partager, avec des personnes à qui je m'intéresse tant, la radieuse jouissance de la joyeuse et belle nature ! »

A Thérèse Malfatti : « Comme vous êtes heureuse de pouvoir aller si tôt à la campagne ! C'est seulement le 8 que je pourrai goûter cette félicité. Je m'en réjouis comme un enfant : suis-je assez content lorsqu'une fois je puis errer dans les buissons, dans les forêts, parmi les arbres, les herbes, les rochers ! aucun homme ne saurait aimer la campagne autant que moi. Si seulement les forêts, les arbres, les rochers, rendaient l'écho que l'homme désire ! »

Ces quelques lignes, et bien d'autres, ne paraissent pas négligeables à qui se rappelle la symphonie pastorale, la première sonate pour piano et violon, et tant de pages ensoleillées et resplendissantes, mystérieuses et sereines, comme un matin de printemps dans la verdure des prairies.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la demoiselle **Adèle LIGOUR**, marchande de lingerie et dentelles, demeurant à Monaco, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le **17 mai courant, jour de mardi, à 2 heures et demie du soir**, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Fortuné GAUTIER**, ancien hôtelier à Monte Carlo, sont invités à se rendre, le **17 mai courant, à 3 heures de l'après-midi**, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition du compte du syndic définitif, prescrite par l'article 507 du Code de Commerce.

Le Greffier en chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 14 mai 1904, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers, tels que : commodes, buffets, tables, chaises, glaces, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.  
L'Huissier, BLANCHY.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 14 mai 1904, à deux heures de l'après-midi, et jours suivants, dans un magasin d'épicerie et comestibles, sis rue de la Turbie, maison Lorenzi, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des marchandises et matériel se trouvant dans ledit magasin, tels que : sardines, café, chicorée, amidon, balais, verrerie, pâtes et conserves alimentaires, comptoir, balances, étagères, etc., etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.  
L'Huissier, BLANCHY.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 1<sup>er</sup> au 8 Mai 1904

CANNES, y. à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest.
— yacht à voiles <i>Malgré-Tout</i> , fr., c. Andro,	—
NICE, yacht à vap. <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Durand,	—
CANNES, yacht à vap. <i>Sibylle</i> , fr., c. Frainbaut,	—
BASTIA, br.-goél. <i>Antoine-Piccioni</i> , fr., c. Valery,	terre.
CANNES, b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	sable.
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
SANTO-STEFANO, balancelle <i>Emilia</i> , fr., c. Salvatore,	—

Départs du 1<sup>er</sup> au 8 Mai

NICE, yacht à vap. <i>Jeanne-Blanche</i> , fr., c. Durand,	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Sibylle</i> , fr., c. Frainbaut,	—
— b. <i>Conception</i> , fr., c. Logne,	—
— b. <i>Ville-de-Marseille</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Caisson,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—

La famille JOFFREDY remercie toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regrettée

Joséphine JOFFREDY

et prie celles qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part d'excuser cet oubli involontaire.

SOCIÉTÉ ANONYME DES HALLES & MARCHÉS DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco sont convoqués en Assemblée générale ordinaire, le **Judi 19 Mai 1904, à 9 heures et demie du matin**, au Siège social.

ORDRE DU JOUR :

*Rapport du Conseil d'Administration ;*  
*Rapport des Commissaires ;*  
*Examen des comptes, exercice 1903-1904, approbations s'il y a lieu et décharge à qui de droit ;*  
*Fixation du dividende ;*  
*Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution ;*  
*Tirage au sort de 20 obligations.*

Les Actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister à l'Assemblée générale, déposer leurs titres ou récépissés au Siège social, deux jours au moins avant l'Assemblée.

MASSAGE MÉDICAL, HYGIÉNIQUE  
MASSAGE DE BEAUTÉ, ETC.  
MANUCURE

M<sup>me</sup> M. Rosticher

Masseuse diplômée  
de l'Ecole Française d'Orthopédie et Massage  
du Dr Paul Archambaud.

Passage Grana, MONTE CARLO

Nettoyage à Sec parfait. USINE A VAPEUR  
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

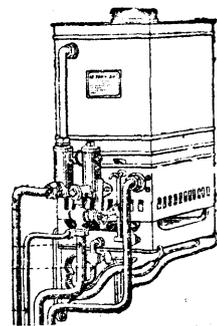
TEINTURERIE DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA, à côté de l'Hôtel de la Villa des Fleurs, boulevard du Nord MONTE CARLO

PLOMBERIE (EAU et GAZ)

Henri CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE  
Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)



INSTALLATIONS COMPLÈTES  
pour Salles de Bains,  
Lavabos et Water-Closets,  
Appareils d'Éclairage  
et Chauffage par le Gaz,  
Chauffe-Bains et Baignoires.

“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (brevetée s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.  
Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.  
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.  
Lotions et Brillantines pour la tête.

**EXTRAIT DE CANTHARIDES**

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE,

PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES

DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS

RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE.

CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS

SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES.

PARAPLUIES. — ARTICLES DE

VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Chaises d'Enfants (dernière création)

Installations à forfait. — Réparations de Meubles.  
Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.  
Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1904

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	3	773.2	772.8	772.5	772.3	772.1	18.1	19.2	18.5	17.8				17.1	70
4	72.2	71.7	71.3	72.1	70.8	18.1	18.8	18.2	17.5	17.2	74	—	Beau.		
5	69.2	69.2	68.8	68.1	67.5	19.1	20.5	20.2	18.5	18.1	67	—	Beau, nuageux.		
6	70.2	70.2	70.5	70.8	70.9	19.1	19.5	18.5	18.1	17.2	77	Nord-Est	Beau.		
7	70.1	69.8	69.2	68.5	67.2	18.8	18.1	18.5	18.2	17.5	72	Est.	—		
8	64.2	64.2	64.1	64.2	64.5	18.5	18.8	18.4	18.1	17.6	73	Ouest.	Nuageux.		
9	67.8	68.1	68.3	68.5	68.8	17.5	19.2	18.5	18.1	17.2	74	—	—		
DATES						3	4	5	6	7	8	9			
TEMPÉRATURES						Maxima.	19.8	18.8	20.5	19.5	19.1	18.8	19.2		
EXTRÊMES						Minima.	16.5	15.6	16.7	16.5	15.6	16.8			

Pluie tombée : 0mm